

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 394-20130212



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

RAPPORT INTÉRIMAIRE

FÉVRIER 2013



DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

RAPPORT INTÉRIMAIRE

FÉVRIER 2013



Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des transports et de l'environnement, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Louisette Cameron, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cte@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN : 978-2-550-67020-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-67021-6 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, FÉVRIER 2013

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE
L'ENVIRONNEMENT

La présidente

M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), présidente

La vice-présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel), vice-présidente

Les membres et les autres députés ayant participé aux travaux

M. Blanchet (Johnson)

M. Caire (La Peltrie)

M. Ferland (Ungava)

M^{me} James (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement

M. Leclair (Beauharnois)

M. McKay (Repentigny)

M. Morin (Côte-du-Sud)

M. Ouimet (Fabre)

M. Paradis (Brome-Missisquoi)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Tanguay (LaFontaine)

Secrétaires de la Commission

M^{me} Louise Cameron, Direction des travaux parlementaires

M. Yannick Vachon, secrétaire suppléant, Direction des travaux parlementaires

Agentes de secrétariat

M^{me} Karine Lacoste, Direction des travaux parlementaires

M^{me} Marie-Claude Monnerat, Direction des travaux parlementaires

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Le présent rapport intérimaire a pour objectif d'informer l'Assemblée nationale des démarches qui ont été effectuées par la Commission des transports et de l'environnement afin de réaliser le mandat qui lui a été confié le 21 novembre 2012 et visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

À la suite de l'adoption de la motion, la présidente de la Commission convoque les membres à une première séance de travail le 22 novembre 2012 pour organiser l'exécution du mandat. Afin de respecter le délai prévu à l'article 164 du Règlement, la Commission décide de convoquer le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs le vendredi 7 décembre 2012, après les affaires courantes, pour procéder à son audition d'une durée de 2 heures 10, comme le prévoit l'ordre de l'Assemblée. Il y est également décidé de procéder à des remarques préliminaires et finales. La présidente informe les membres de la répartition des temps de parole pour la période d'échanges et indique qu'elle convoquera prochainement les membres à une autre séance de travail afin de déterminer les autres modalités du mandat, dont notamment la liste des autres témoins que la Commission souhaiterait entendre. À cet effet, la présidente demande aux membres de lui faire parvenir la liste des témoins qu'ils souhaitent entendre dans le cadre de ce mandat.

Un avis de convocation est envoyé le jour même au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et député de Sainte-Marie-Saint-Jacques lui indiquant que son audition devant la Commission aurait lieu le 7 décembre 2012, à moins qu'il ne renonce au délai de 15 jours prévu à l'article 164 du Règlement. Le 29 novembre 2012, le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques annonce qu'il démissionne de ses fonctions ministérielles.

Le 3 décembre 2012, la députée de Nelligan transmet à la présidente de la Commission une lettre dans laquelle est fait état de la liste des témoins qu'elle souhaite entendre, soit M. Pierre Fortin, ex-vice-président du BAPE, MM. Denis Bergeron, Michel Germain, François Lafond et M^{me} Anne-Marie Parent, membres du BAPE. Cette lettre est transmise aux membres de la Commission.

Le 4 décembre 2012, le député de Johnson est nommé ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. La journée même, la Commission se réunit à nouveau en séance de travail afin de faire le point sur le mandat et d'en poursuivre l'organisation. La présidente informe les membres de la Commission que le changement de titulaire au poste de ministre du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs n'a pas rendu caduc l'ordre adopté par l'Assemblée et que la Commission doit procéder à l'audition du nouveau ministre qui est prévue le 7 décembre 2012. La présidente fait également état de la lettre de la députée de Nelligan. La Commission

décide de reporter l'audition du ministre ainsi que le dépôt du rapport à des dates ultérieures et d'ajourner ses travaux. La présidente indique alors aux membres qu'elle convoquera la Commission à une nouvelle séance de travail dans la semaine du 21 janvier 2013.

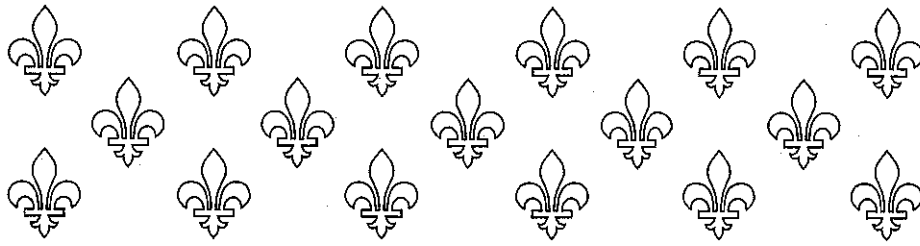
Le 23 janvier 2013, la Commission tient une séance de travail afin de poursuivre l'organisation du mandat. Lors de cette séance, les membres décident, à l'unanimité des voix, de convoquer le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs le 7 février 2013 à 19 h 45. À sa demande, si cette date ne lui convient pas, cette audition pourra être reportée au 21 février 2013. Le cas échéant, il est décidé que le comité directeur déterminera l'heure de la convocation. Avant d'ajourner ses travaux, la Commission entame une discussion sur la liste préliminaire des témoins proposée par la députée de Nelligan.

Un avis de convocation est envoyé le jour même au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et député de Johnson lui indiquant que son audition devant la Commission aurait lieu le 7 février 2013 à 19 h 45, ou qu'à sa demande, cette audition serait reportée au 21 février 2013. Le 24 janvier 2013, le ministre confirme par écrit au Secrétariat de la Commission sa disponibilité à être entendu le 21 février 2013. Le comité directeur se réunit le 30 janvier 2013 et détermine que l'audition du ministre se tiendra de 15 h 15 à 17 h 25 le 21 février 2013, après la période de l'étude des crédits.

Le 4 février 2013, la Commission se réunit, à nouveau, en séance de travail et, conformément au mandat confié par l'Assemblée, adopte à la majorité des voix deux motions afin d'entendre M. Pierre Fortin, ex-vice-président du BAPE, MM. Denis Bergeron, Michel Germain, François Lafond et M^{me} Anne-Marie Parent, membres du BAPE. Il est décidé que le comité directeur déterminera la date et l'horaire des auditions de ces témoins. C'est lors de cette séance que la Commission a décidé de produire et de déposer à l'Assemblée nationale un rapport intérimaire, et ce, conformément à l'article 175 du Règlement.

ANNEXE

**Procès-verbaux des séances de travail des 22 novembre et 4 décembre 2012
et 23 janvier et 4 février 2013**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 novembre 2012

Organiser les travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 22 novembre 2012

Objet : Organiser les travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Membres présents :

M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel), vice-présidente

M. Blanchet (Johnson) en remplacement de M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Caire (La Peltrie)

M. Ferland (Ungava)

M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M. Ouimet (Fabre) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M. Diamond (Maskinongé)

Autre députée présente :

M^{me} James (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, cabinet du leader de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M^{me} Houda-Pepin (La Pinière) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance de travail. Elle précise, d'entrée de jeu, que le mandat qu'entreprend la Commission est délicat et qu'il importe de s'en acquitter dignement et honorablement. Elle souligne également qu'afin de faire preuve d'impartialité et de neutralité, elle n'a pas pris part au vote à l'Assemblée nationale sur la motion présentée par l'opposition officielle quant à ce mandat.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perron et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

1. Lecture de l'ordre du jour

M^{me} la présidente fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

2. Rappel du mandat de la Commission

M^{me} la présidente fait état de la motion adoptée par l'Assemblée nationale et du mandat qui est confié à la Commission. Elle fait état des raisons pour lesquelles la Commission a été convoquée rapidement afin de se réunir en séance de travail.

3. Organisation du mandat

3.1 Audition du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

M^{me} la présidente indique qu'en raison des délais prévus dans la motion et à l'article 164 du Règlement, l'audition du ministre ne peut avoir lieu avant le vendredi 7 décembre 2012.

Après discussion, il est convenu de convoquer le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs le vendredi 7 décembre 2012, après les affaires courantes, pour procéder à son audition d'une durée de 2 heures 10. L'avis de convocation précisera la possibilité pour le ministre de renoncer au délai de convocation de 15 jours prévu à l'article 164 du Règlement.

3.2. Modalités des auditions

i. Remarques préliminaires

Après discussion, il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera de 5 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, de 5 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

ii. Partage du temps lors de la période d'échanges

M^{me} la présidente rappelle que la motion précise que l'exposé du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs est d'un maximum de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission sont d'un maximum de 120 minutes.

Étant donné que la motion ne prévoit pas le temps qui sera à la disposition de chacun des groupes parlementaires lors de la période d'échanges, M^{me} la présidente indique que la répartition des temps de parole entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition respectera le principe du poids proportionnel des membres permanents au sein de la Commission. Ainsi, le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera du 4/9^e du temps de la période d'échanges, alors que les députés de l'opposition se partageront le temps restant, soit 5/9^e du temps de parole.

Conformément à la jurisprudence, le temps alloué aux députés de l'opposition sera réparti afin de respecter leur poids au sein de la Commission. Sous réserve de la participation des députés indépendants, 4/5^e du temps de l'opposition sera donc alloué aux députés de l'opposition officielle et 1/5^e du temps sera à la disposition du deuxième groupe d'opposition.

Pour la période d'échanges lors de l'audition du ministre, le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 53 minutes 20 et les députés de l'opposition se partageront une enveloppe de 66 minutes 40. De cette enveloppe, l'opposition officielle disposera de 53 minutes 20 alors que 13 minutes 20 seront allouées au deuxième groupe d'opposition.

iii. Remarques finales

Après discussion, il est convenu que le temps des remarques finales sera de 5 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, de 5 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Une discussion s'engage sur d'autres éléments relatifs à l'organisation du mandat.

M^{me} la présidente indique qu'elle convoquera prochainement les membres à une autre séance de travail afin de déterminer les autres modalités du mandat, dont notamment la liste des autres témoins que la Commission souhaiterait entendre.

4. Organisation confiée au comité directeur

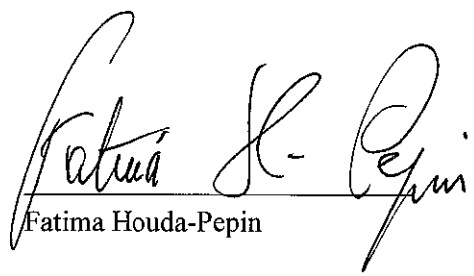
Il est convenu de confier l'organisation du mandat au comité directeur.

À 15 h 39, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,


Yannick Vachon


Fatima Houda-Pepin

YV/kl

Québec, le 22 novembre 2012

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Jeudi 22 novembre 2012

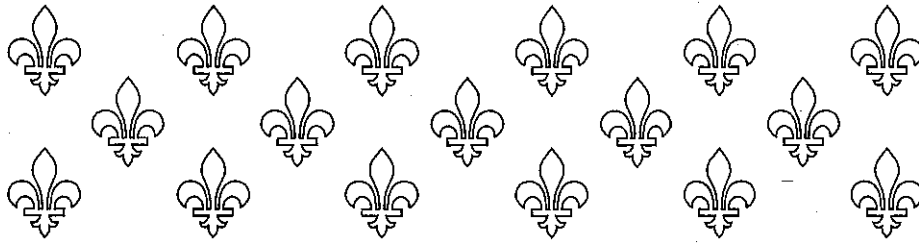
Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

15 h à 17 h

Ordre du jour

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Rappel du mandat de la Commission
3. Organisation du mandat
 - 3.1 Audition du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
 - 3.2 Modalités des auditions
 - i. Remarques préliminaires
 - ii. Partage du temps lors de la période d'échanges
 - iii. Remarques finales
4. Organisation confiée au comité directeur

Québec, le 22 novembre 2012



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 décembre 2012

Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 4 décembre 2012

Objet : Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Membres présents :

M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel), vice-présidente

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Caire (La Peltrie)

M. Ferland (Ungava)

M^{me} James (Nelligan) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

M. McKay (Repentigny)

M. Paradis (Brome-Missisquoi) en remplacement de M. Diamond (Maskinongé)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, cabinet du leader de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 36, M^{me} Houda-Pepin (La Pinière) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perron et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

1. Mise en contexte

M^{me} la présidente fait un rappel des événements qui se sont produits depuis la dernière séance de travail du 22 novembre et qui ont conduit à la démission du député de Sainte-Marie-Saint-Jacques qui occupait les fonctions de ministre du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Elle indique que le changement de titulaire à titre de ministre du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs n'a pas rendu caduc l'ordre adopté par l'Assemblée et seule cette dernière peut annuler cet ordre en adoptant une motion de révocation. La Commission doit donc procéder à l'audition du nouveau ministre, nommé aujourd'hui-même, tel que prévu pour le 7 décembre 2012 et déterminer les autres modalités de ce mandat, dont la liste des témoins à entendre.

2. Lecture de l'ordre du jour

M^{me} la présidente fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

3. Liste des témoins

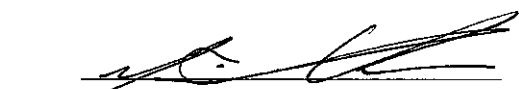
M^{me} la présidente informe les membres que M^{me} James (Nelligan) a transmis une lettre dans laquelle elle fait part de la liste préliminaire des personnes qui pourraient être entendues (annexe II).

Une discussion s'engage.

À la demande de M. McKay (Repentigny), il est convenu d'ajourner les travaux de la Commission et de reporter l'audition du ministre ainsi que le dépôt du rapport à des dates ultérieures. M^{me} la présidente indique qu'elle convoquera les membres à une prochaine séance de travail dans la semaine du 21 au 25 janvier 2013 afin de poursuivre l'organisation de ce mandat. M. le secrétaire se chargera d'aviser le nouveau ministre de la modification de la date de son audition et de vérifier la disponibilité des députés auprès de leurs bureaux de leaders respectifs.

À 16 h 37, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

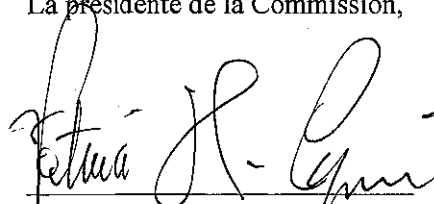
Le secrétaire suppléant de la Commission,



Yannick Vachon

YV/kl

La présidente de la Commission,



Fatima Houda-Pepin

Québec, le 4 décembre 2012

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Mardi 4 décembre 2012

Salle 3.31 de l'hôtel du Parlement

Après les affaires courantes jusqu'à 17 h

Ordre du jour

1. Mise en contexte
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Liste des témoins
4. Partage du temps lors des auditions des témoins
5. Horaire des auditions
6. Échéancier des travaux

Québec, le 4 décembre 2012

ANNEXE II

Lettre de M^{me} Yolande James



Yolande James
Députée de Nelligan

Québec, le 3 décembre 2012

Madame Fatima Houda-Pepin
Présidente
Commission des transports et de l'environnement
Hôtel du Parlement
Bureau 2.28
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Présidente,

La présente donne suite à la motion adoptée par l'Assemblée le 22 novembre dernier qui confiait à la Commission des transports et de l'environnement un mandat pour « *faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)* ».

Nous considérons que ce mandat est toujours pertinent. En effet, le BAPE est une institution très importante pour le Québec. Son indépendance a été vraisemblablement compromise le 24 octobre 2012. Il y a donc lieu de déterminer les gestes ainsi que les circonstances qui auraient pu compromettre cette indépendance de même que les conséquences sur l'institution. En outre, cet éclairage est important pour guider les parlementaires quant aux recommandations, le cas échéant, pour rétablir et préserver pour l'avenir l'indépendance du BAPE et de ses membres.

.../2

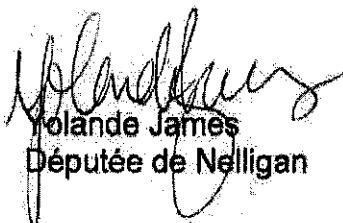
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.95
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 263-0354
Télécopieur : 418 646-7791

Bureau de circonscription
3535, boulevard St-Charles
Bureau 400
Kirkland (Québec) H9H 5B9
Téléphone : 514 695-2410
Télécopieur : 514 965-8648

yjames-nell@assnat.qc.ca

Ainsi afin de donner suite aux discussions tenues lors de la séance de travail de la commission du 22 novembre, vous trouverez ci-annexée une liste préliminaire de personnes que nous proposerons d'entendre au cours dudit mandat. Nous aurons l'opportunité d'en discuter lors de la séance de travail de la Commission convoquée ce mardi 4 décembre.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Rolande James
Députée de Nelligan

c.c. Mme Denise Beaudoin, vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement
M. Éric Caire, membre de la Commission des transports et de l'environnement
Mme Louise Cameron, secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement

p. j.

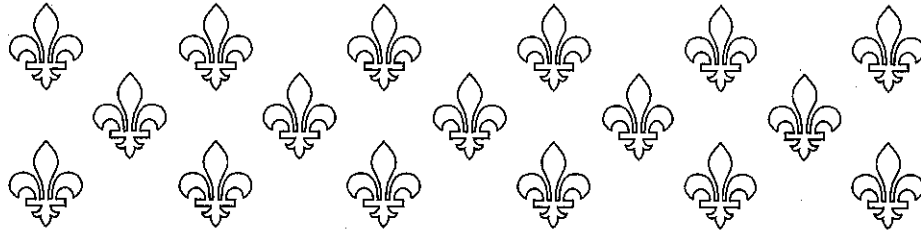
Mandat CTE (confiée par l'Assemblée le 22 novembre 2012)

« Faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) »

Liste préliminaire

Opposition officielle

M. Pierre Fortin	ex vice-président BAPE
M. Denis Bergeron	membre du BAPE
M Michel Germain	membre du BAPE
M. François Lafond	membre du BAPE
Mme Anne-Marie Parent	membre du BAPE



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 23 janvier 2013

Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 23 janvier 2013

Objet : Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Membres présents :

M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel), vice-présidente

M. Caire (La Peltrie)

M. Leclair (Beauharnois) en remplacement de M. Ferland (Ungava)

M. McKay (Repentigny)

M. Paradis (Brome-Missisquoi) en remplacement de M. Diamond (Maskinongé)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) en remplacement de M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

Autre députée présente :

M^{me} James (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, cabinet du leader de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 01, M^{me} Houda-Pepin (La Pinière) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perron et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

1. Lecture de l'ordre du jour

M^{me} la présidente fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Une discussion s'engage sur l'opportunité de poursuivre l'organisation du mandat.

M^{me} la présidente rappelle que le changement de titulaire à titre de ministre du Développement durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs n'a pas rendu caduc l'ordre adopté par l'Assemblée. La Commission doit donc poursuivre l'organisation du mandat, mais compte tenu des positions diamétralement opposées des différents groupes parlementaires, elle permet une discussion large sur le sujet.

La discussion se poursuit.

2. Audition du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

M^{me} la présidente rappelle que la motion adoptée par l'Assemblée prévoit que la Commission doit entendre, dans les plus brefs délais, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, pour une durée de 2 h 10 ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer sans compromettre l'indépendance du BAPE. Elle rappelle également qu'il avait été convenu, lors de la dernière séance de travail du 4 décembre 2012, de reporter l'audition initialement prévue le 7 décembre 2012 à une date ultérieure. Elle indique que la Commission doit déterminer, aujourd'hui, la date de cette audition.

Une discussion s'engage.

M. McKay (Repentigny) propose :

QUE, dans le cadre du mandat visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences

publiques sur l'environnement (BAPE), le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs soit convoqué le 7 février 2013 à 19 h 45, pour une durée de 2 h 10, ou qu'à sa demande, si cette date ne lui convient pas, cette audition soit reportée au 21 février 2013. Le cas échéant, le comité directeur déterminera l'heure de la convocation.

La motion est mise aux voix. M. Paradis (Brome-Missisquoi) demande l'appel nominal.

Pour : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M. Caire (La Peltrie), M. Leclair (Beauharnois), M. McKay (Repentigny), M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine) et M. Tanguay (LaFontaine) - 8.

Abstention : la présidente M^{me} Houda-Pepin (La Pinière) - 1.

La motion est adoptée.

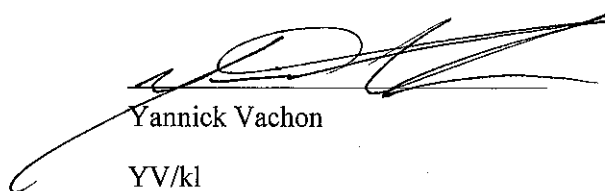
3. Liste des témoins

M^{me} James (Nelligan) présente la liste préliminaire des témoins qu'elle propose que la Commission entende dans la cadre de ce mandat, soit M. Pierre Fortin, ex-vice-président du BAPE, MM. Denis Bergeron, Michel Germain, François Lafond et M^{me} Anne-Marie Parent, membres du BAPE.

Un court débat s'engage.

À 16 h 00, M^{me} la présidente indique que le débat sur ce point et les points suivants à l'ordre du jour sera reporté à la prochaine séance de travail. Elle lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

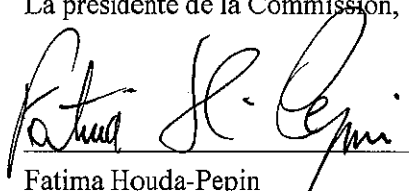
Le secrétaire suppléant de la Commission,


Yannick Vachon

YV/kl

Québec, le 23 janvier 2013

La présidente de la Commission,


Fatima Houda-Pepin

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Mercredi 23 janvier 2013

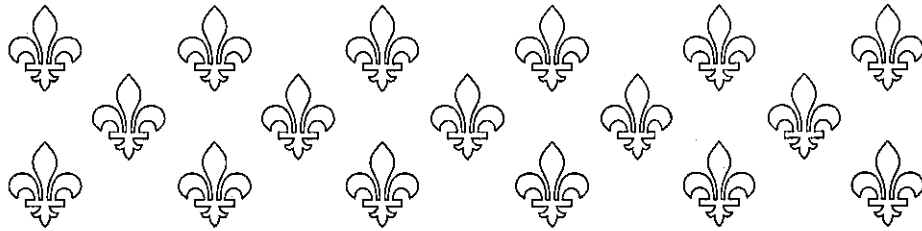
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

14 h à 16 h

Ordre du jour

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Audition du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
3. Liste des témoins
4. Partage du temps lors de la période d'échange
5. Horaire des auditions
6. Échéancier des travaux

Québec, le 22 janvier 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 4 février 2013

Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

QUÉBEC

Séance de travail du lundi 4 février 2013

Objet : Poursuivre l'organisation des travaux concernant le mandat confié par l'Assemblée visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Membres présents :

M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), présidente

M^{me} Beaudoin (Mirabel), vice-présidente

M. Caire (La Peltrie)

M. Ferland (Ungava)

M. Leclair (Beauharnois) en remplacement de M. McKay (Repentigny)

M. Paradis (Brome-Missisquoi) en remplacement de M. Diamond (Maskinongé)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) en remplacement de M. Bolduc (Mégantic)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

Autre députée présente :

M^{me} James (Nelligan), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement durable et d'environnement

Autres personnes présentes :

M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement

M. Mathieu St-Pierre, attaché politique, cabinet du leader de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 10, M^{me} Houda-Pepin (La Pinière) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^{me} Perron et M. St-Pierre d'assister à la séance de travail.

1. Lecture de l'ordre du jour

M^{me} la présidente fait lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M^{me} la présidente indique que, conformément à ce qui a été décidé lors de la séance de travail du 23 janvier 2013, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a été convoqué pour son audition le 7 février 2013 en lui indiquant, qu'à sa demande, il pourrait être entendu le 21 février. Elle précise qu'étant donné que le ministre a demandé d'être entendu le 21 février, le comité directeur, lors de sa réunion du 30 janvier 2013, a déterminé que son audition aurait lieu cette journée de 15 h 15 à 17 h 25. La Commission débutera ses travaux à 15 heures avec les remarques préliminaires.

2. Liste des témoins

La discussion reprend sur la liste préliminaire des témoins proposée par M^{me} James (Nelligan).

M^{me} James (Nelligan) propose :

QUE, dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée le 22 novembre 2012 à la Commission des transports et de l'environnement et visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la Commission entende M. Pierre Fortin, ex-vice-président du BAPE.

Un débat s'engage.

La motion est mise aux voix. M. Ferland (Ungava) demande l'appel nominal.

Pour : M. Caire (La Peltrie), M^{me} Houda-Pepin (La Pinière), M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Tanguay (LaFontaine) - 5.

Contre : M^{me} Beaudoin (Mirabel), M. Ferland (Ungava), M. Leclair (Beauharnois) et M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine) - 4.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

À 13 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M^{me} James (Nelligan) propose :

QUE, dans le cadre du mandat confié par l'Assemblée le 22 novembre 2012 à la Commission des transports et de l'environnement et visant à faire la lumière sur les événements survenus le 24 octobre dernier concernant les interventions du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs auprès de l'organisme public et indépendant qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la Commission entende MM. Denis Ferland, Michel Germain, François Lafond et M^{me} Anne-Marie Parent, membres du BAPE.

Un débat s'engage.

La motion est mise aux voix. Il est convenu que le vote sur cette motion soit identique à celui de la motion précédente.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

3. Partage du temps lors de la période d'échange

Pour ce qui est de la répartition du temps lors de la période d'échange avec les témoins, M^{me} la présidente rappelle que la motion adoptée par l'Assemblée prévoit :

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 50 minutes.

Puisque la motion ne prévoit pas la répartition du temps de parole entre les groupes parlementaires lors de la période d'échange, M^{me} la présidente indique qu'il sera

réparti de manière à respecter le principe du poids proportionnel des membres permanents au sein de la Commission. Ainsi, le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 22 min 13 s et les députés de l'opposition se partageront une enveloppe de 27 min 46 s. De cette enveloppe, l'opposition officielle disposera de 22 min 13 s alors que 5 min 33 s seront allouées au deuxième groupe d'opposition.

4. Horaire des auditions

Une discussion s'engage sur le moment et l'horaire des auditions des témoins.

Il est convenu que le comité directeur déterminera la date et l'horaire des auditions des témoins en tenant compte de l'horaire de l'étude des crédits qui aura lieu du 4 au 19 février 2013.

5. Échéancier des travaux

Étant donné que la date de l'audition des témoins n'est pas encore déterminée, M^{me} la présidente indique que le moment du dépôt du rapport de la Commission sera déterminé lors d'une prochaine séance de travail.

Une discussion s'engage sur la possibilité de déposer un rapport intérimaire à l'Assemblée nationale, en vertu de l'article 175.

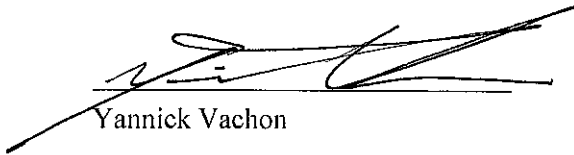
Il est convenu de produire et de déposer un rapport intérimaire pour informer l'Assemblée de l'évolution du mandat qui a été confié à la Commission. Ce rapport ne porterait que sur des éléments factuels.

On suggère que le rapport intérimaire puisse être constitué des procès-verbaux des séances de travail tenues par la Commission en lien avec ce mandat et d'un court texte introductif.

M^{me} la présidente indique qu'elle prend la chose en délibéré, sous réserve de vérifications du secrétariat de la Commission quant à la possibilité de faire ou non un tel rapport. Il est convenu que si l'avis du secrétariat est positif, le comité directeur déterminera le contenu du rapport intérimaire.

À 13 h 50, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 14 février 2013 où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

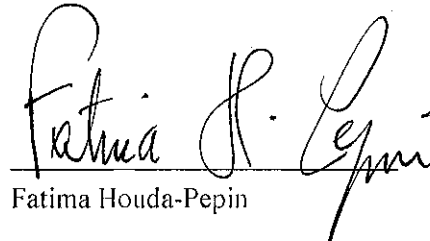


Yannick Vachon

YV/kl

Québec, le 4 février 2013

La présidente de la Commission,



Fatima Houda-Pepin

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des transports et de l'environnement

SÉANCE DE TRAVAIL

Lundi 4 février 2013

Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

12 h à 14 h

Ordre du jour

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Liste des témoins
3. Partage du temps lors de la période d'échange
4. Horaire des auditions
5. Échéancier des travaux

Québec, le 28 janvier 2013

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

